

Coye-la-Forêt : la salle de spectacle fait du bruit...

Un projet de salle de spectacle à l'entrée de cette petite ville si tranquille fait réagir les Coyens. Les pétitions circulent déjà, les signatures se multiplient.

En venant de Lamorlaye, les automobilistes entrent dans Coye-la-Forêt par une route paisible, des arbres de chaque côté. À droite, on pénètre dans une zone résidentielle, on gauche, on pourrait se perdre dans un bois de 8000m². Voilà ce qui devrait changer. Cette parcelle a été achetée par Béatrice Brunet, associée à M. Ouaki.

Cette dernière n'est pas une inconnue. Installée à Coye-la-Forêt depuis vingt ans, elle gère l'hôtel « La Nolette », le restaurant « l'Orée du bois » et les chambres d'hôtes de la Jacquerie. Elle souhaite transformer sa parcelle boisée en salle de spectacle.

Guinguette ou discothèque ?

Elle vient de déposer une demande de permis de construire pour une salle de deux cent cinquante places où devraient se dérouler des thés dansants. C'est là que les versions divergent. Les riverains craignent que ces thés dan-



À la place des arbres, imaginez une salle de spectacle avec quelques cent cinquante voitures garées le long de la chaussée et devant les maisons environnantes.

sants ne se transforment rapidement en soirées dansantes et autres rendez-vous bruyants pour les voisins qu'ils seraient alors.

Le syndic des copropriétaires de la résidence des « Demeures de France », située en face de ce bois, entend bien faire annuler ce projet. Le 7 mai, Mme Breton remettait au maire de Coye-la-Forêt une première pétition qui regroupait cent quarante cinq signatures contre cette salle de spectacles.

« Le projet de Mme Brunet n'est pas viable commercialement parlant », souligne l'un des représentants du syndic, « et nous craignons que cette salle entraîne des nuisances dont nous ne voulons pas. » Un autre voisin, M. Niederlander, ce livre à un calcul saisissant : « Deux cent cinquante personnes, c'est cent cinquante véhicules sur un parking qui devrait compter vingt-cinq places. Les autres voitures se retrouveront le

long de la route, soit sur un kilomètre ! »

« Nous voulons le calme ! »

Sans compter le bruit inévitable d'une centaine de voitures qui quittent un même lieu à minuit ou une heure du matin. Car les pétitionnaires ne croient pas aux thés dansants pour personnes âgées qui viendraient par car (sic). Ils redoutent les effets secondaires d'un établissement ouvert une partie de la nuit.

« Nous sommes venus à Coye-la-Forêt pour avoir le calme », explique l'un d'eux, « pas pour subir le bruit et la délinquance des villes. » Ils regrettent l'écoute très superficielle que leur portent leurs élus « qui veulent à tout prix leur salle de spectacle ». Et ils attendent peu de choses de la réunion publique qu'organise Mme Brunet le 4 juin pro-

chain, en présence de l'architecte.

Et l'environnement ?

Outre le flou autour de l'avenir à moyen terme de ce projet, une autre voix se fait entendre, celle de la Sylve. Cette association pour la défense de l'environnement à Coye-la-Forêt s'étonne qu'un tel dossier puisse se développer dans un village « destiné à entrer dans le Parc Naturel Régional des Trois Forêts ». Sa présidente, Georgina Cochu, craint que la situation du terrain pour une telle activité ne « porte atteinte au site classé de la vallée de la Thève ».

La population riveraine espère donc mobiliser l'ensemble des Coyens contre cette salle de spectacle, car la petite ville tranquille possède déjà un centre culturel qui lui permet d'accueillir un festival théâtral à faire rougir bien des salles de spectacle...